

Allocution de M. le Préfet de la Moselle

Vœux aux personnalités

15 janvier 2016

Monsieur le Ministre,

Monsieur le préfet de région, cher Stéphane

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le président du Conseil départemental,

Monsieur le Maire de Metz,

Monsieur le président de Metz métropole,

Mesdames et Messieurs les chefs de juridiction,

Monsieur le gouverneur militaire de Metz,

Mesdames et messieurs les Officiers Généraux,

Mesdames et messieurs les représentants des Cultes,

Monsieur le recteur,

Monsieur le Président de l'Université de Lorraine,

Mesdames et messieurs les consuls généraux et consuls,

Mesdames et Messieurs les membres du corps préfectoral,

Mesdames et Messieurs les maires, conseillers départementaux et régionaux,

Mesdames et Messieurs les chefs de service de l'État et des collectivités territoriales

Messieurs les présidents des chambres consulaires,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que nous vous accueillons ce soir, avec Véronique, mon épouse et les membres du corps préfectoral de Moselle, dans les salons de l'Hôtel Préfectoral pour de vous présenter nos vœux de santé, de bonheur personnel et de succès professionnels à l'aube de cette année nouvelle.

Merci monsieur le ministre de votre présence ce soir, merci de m'avoir autorisé à prendre la parole en votre présence.

L'année prochaine à la même époque, si le gouvernement me prête vie, je vous tiendrai un discours de type « déclaration de politique générale », sur le fondement d'un bilan détaillé de l'année 2016 et des perspectives 2017 non moins détaillées.

Cette année, vous aurez droit à un discours plus court.

Le caractère récent de ma nomination dans le département, depuis tout juste 15 jours, me conduit à des constats encore très partiels.

Fondés sur mes premières visites aux élus du département , mes premières visites dans les services et au traitement des premiers dossiers, ses constats sont extrêmement encourageants.

Un : je ne vais pas m'ennuyer.

Deux : le département dispose de projets et d'hommes et de femmes pour les conduire.

Ces visites d'arrivée, ce furent d'abord le tour des services publics qui fonctionnent jours et nuits, notamment la nuit de la saint Sylvestre, sous la conduite d'Elise Bas, directrice de mon cabinet.

Nous avons rencontré les gendarmes du CORG, la sécurité publique au commissariat central, le corps départemental des sapeurs pompiers au service d'incendie et de secours et les urgences de l'hôpital Mercy.

Le lendemain, premier janvier, nous avons rendu visite à la CRS autoroutière, à la Douane et à la Police aux frontières, en opération de contrôle sur la frontière franco-allemande, puis à nos soldats engagés dans le cadre de l'opération Sentinelle.

Visites rapides certes mais même constat : cohérence du dispositif, excellente connaissance du territoire, engagement total des unités.

Ici en Moselle comme ailleurs en France, la mobilisation immédiate et massive des forces de sécurité et de secours, après les attentats de janvier et de novembre, a été saluée par les élus et la population.

Ici en Moselle comme ailleurs en France, l'état d'urgence et les mesures qui en découlent, en termes de contrôles aux frontières, d'assignation à résidence ou de perquisitions administratives, ont été bien accueillis par les élus et la population.

Mes premiers contacts avec les élus sont du même ordre, à la fois professionnels et chaleureux. Nous sommes en période de vœux et moi en période d'observation est en général bienveillante.

Quant aux premières réunions avec les chefs de services de l'Etat, pilotées par Alain CARTON, secrétaire général de la Préfecture, elles m'ont permis de rencontrer des professionnels très solides, engagés au service de nos concitoyens et en particuliers des plus démunis.

Cela rend le préfet de Moselle serein pour aborder ce nouveau poste.

Nos objectifs 2016 sont ceux qui nous sont assignés par le gouvernement, rappelés par le Président de la République lors de ses vœux aux français le 31 décembre :

- protéger les français
- développer l'activité et l'emploi
- promouvoir la citoyenneté

1 - En matière de sécurité publique, nous avons constaté en 2015, et nous devons nous en féliciter, une baisse des cambriolages. C'est le résultat de l'engagement massif des forces de sécurité intérieure, de la cohérence des politiques pénales et de la mobilisation des partenaires de la sécurité que sont les maires, les associations professionnelles, les chambres consulaires.

Le département dispose de deux zones de sécurité prioritaire : les élus comme les sous-préfets m'indiquent que les résultats sont bons. Nous allons les conforter. Les méthodes expérimentées en zones de sécurité prioritaire ont vocation à être généralisées à l'ensemble du département. Elles le seront avec méthode et détermination.

En 2016, notre axe d'effort concernera les atteintes volontaires à l'intégrité des personnes (AVIP). Cet effort sera, là encore, collectif et

C

nous allons proposer, en lien avec les procureurs, un plan d'actions global et cohérent.

En matière de sécurité routière, les résultats sont en demi-teinte :

Légère baisse du nombre d'accidents, baisse de 3 % du nombre des blessés, mais augmentation de 5 tués.

Nous allons recevoir à la fin de la semaine prochaine la visite du Délégué interministériel à la sécurité routière. Si nous voulons atteindre l'objectif fixé par le gouvernement – 2 000 morts en 2019 – il nous faut reprendre l'offensive. J'aurai l'occasion d'en parler rapidement avec les élus, les responsables associatifs, les responsables d'entreprises et de proposer une démarche conjointe.

2 – L'année 2016 sera une année de mobilisation renouvelée de soutien à l'activité économique et donc de l'emploi.

Les chiffres du chômage enregistrés fin novembre témoignent d'une légère amélioration, notamment pour les chômeurs de catégorie A et le chômage des jeunes.

Un plan massif de formation des demandeurs d'emploi, pour accompagner 500 000 personnes vers les métiers de demain, va être arrêté dans les prochains jours. Il sera décliné dans chaque région sous l'autorité du préfet de région. Nous prendrons toute notre part, avec les sous préfets, dans sa mise en œuvre dans le département.

En Moselle, je m'attacherai à poursuivre les efforts de mes prédécesseurs, dont j'ai plaisir à saluer l'action, sur les deux volets de redynamisation économique.

Volet défensif d'abord,

Ici les conventions de revitalisations fonctionnent bien : le bilan arrêté au 1^{er} juillet 2015, montre que 36 conventions terminées à cette date mobilisant 22 millions d'euros ont permis de contribuer à la création de 3 850 emplois.

Ici les contrats de redynamisation des sites de Défense (CRSD), celui de Metz et celui de Dieuze qui ont permis la mobilisation de crédits de l'Etat aux cotés de ceux des collectivités territoriales, des aides directes aux entreprises, des cessions d'emprises militaires à l'euro symbolique, comme celle de la base aérienne de Metz Frescaty l'été dernier participent à la création de nouveaux emplois qui vont compenser à terme ceux de la défense.

L'agglomération messine conserve sa tradition militaire.

C'est à à Montigny-lès-Metz, qu'a été implanté le premier centre de Service Militaire Volontaire, inauguré par le Président de la République François HOLLANDE le 29 octobre dernier, et que les élus, dont vous, Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, se sont mobilisés afin que la priorité donnée aux jeunes se matérialise de manière concrète sur notre territoire.

Le second volet est offensif : c'est un soutien résolu aux filières d'avenir, en particulier dans le domaine industriel.

Et je veillerai à ce que les projets mosellans du Pacte Lorraine et ceux du Contrat de Plan Etat-Région soient menés à bien.

Le 29 juin dernier, le Premier ministre, Manuel VALLS, était ici à METZ, chez vous monsieur le maire, pour l'inauguration du CEA-Tech, une plate-forme nationale de transfert de technologies, qui a vocation à aider le monde de l'Université, des laboratoires et de la recherche à rencontrer celui des entrepreneurs et industriels mosellans, pour multiplier les innovations et permettre la création d'activités nouvelles et d'emplois nouveaux.

Il s'agit là d'une illustration éclatante de la force de notre département, qui dispose du socle industriel nécessaire à l'émergence des activités productives de demain, notamment dans l'automobile, dans les matériaux, dans le bois-construction ou dans l'agro-alimentaire.

Le projet MétaFensch, qui associe des industriels autour de projets de recherche pour la conception et la mise en œuvre de nouveaux procédés de production, permettra également de relancer le processus d'innovation dans les industries qui constituent les fleurons de la Lorraine, pour leur permettre de regagner en compétitivité et d'amorcer un nouveau cycle d'investissements.

Cette plate-forme publique doit nous permettre de garantir l'indépendance de la sidérurgie française, de développer plusieurs projets de première importance qui progressent bien.

Nous aurons l'occasion d'en reparler...

3 – L'année 2016 sera aussi placée sous le signe de la cohésion sociale :

En 2015, 10 contrats de ville ont été signés en Moselle, prenant en compte la nouvelle géographie prioritaire.

Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) concerne, en Moselle, 3 quartiers d'intérêt national et 7 quartiers d'intérêt régional. Nous allons accélérer la préparation des protocoles

de préfiguration que nous devons présenter ensemble à l'ANRU au premier semestre.

Il sera aussi important cette année que la Moselle poursuive ses efforts d'accueil des réfugiés, qu'ils viennent d'Irak, de Syrie et d'Erythrée, dans le cadre des décisions prises par l'Union européenne.

Ces réfugiés sont accueillis en application d'une stratégie nationale voulue par le gouvernement et d'une stratégie régionale qui sera bientôt arrêtée par le préfet de région.

La Préfecture de la Moselle a été désignée comme l'une des six plateformes d'instruction des demandes d'asile des réfugiés relocalisés. C'est un signe de notre ouverture mais aussi de notre efficacité.

L'effort demandé sera équitablement réparti sur l'ensemble du territoire national et régional.

Je sais que je peux compter sur la longue tradition d'accueil des étrangers en Moselle, par les élus et la population.

Enfin, je n'oublierai pas la généralisation à venir de ce dispositif d'engagement citoyen qu'est le Service civique, au profit des jeunes qui souhaitent donner de leur temps pour les autres et pour la collectivité.

Le Président de la République l'a annoncé il y a quelques jours : à terme ce sont 350 000 jeunes qui devront pouvoir s'engager, puis l'ensemble d'une classe d'âge.

Nous allons tous nous mobiliser pour promouvoir ce dispositif et permettre à notre jeunesse de s'engager pour le pays et pour les idéaux que nous portons.

La cohésion, c'est aussi celle qui nous aide à fortifier l'unité nationale, à créer du lien dans une société ébranlée par les récents événements à caractère terroriste.

Au delà des mesures prises quotidiennement dans le cadre de l'état d'urgence, la réponse aux actes barbares et destructeurs de Daesh passe également par le renforcement de notre capacité de résilience, notre appui sur les valeurs de laïcité et de liberté qui caractérisent notre démocratie.

Dans un département concordataire, cet engagement prend tout son sens : le dialogue interreligieux y est fécond. Les actions engagées dans le cadre du comité inter-religieux de Moselle sont les meilleurs garants de la laïcité, qui doit permettre à chacun d'exercer sa religion dans le respect de celle des autres, et constitue le socle historique de notre vivre-ensemble.

A ce titre, je vais réunir prochainement l'instance locale de dialogue avec le culte musulman, et qui aura pour priorité, comme partout en France, de réfléchir ensemble, et au premier chef avec les représentants de la communauté musulmane, aux modalités d'action concrète en matière de prévention de la radicalisation.

4 – Le dernier point que je souhaite aborder devant vous ce soir porte sur la mise en œuvre de la réforme territoriale.

Ses effets sont perceptibles à tous les niveaux : régional, départemental, infra-départemental, dans les collectivités territoriales comme dans les services déconcentrés de l'Etat.

Vous en êtes tout à fait conscients, Mesdames et Messieurs les élus qui êtes issus des deux élections organisées en 2015 : départementales et régionales.

Cette réforme, je le rappelle, a un double objectif :

- l'efficacité des services ;
- l'équilibre des territoires.

Nous nous devons de répondre aux attentes de nos concitoyens, qui réclament plus de simplicité et plus de transparence de l'action publique.

Nous devons le faire dans une nouvelle grande région, avec détermination et confiance.

Je suis confiant, dans la capacité de notre département à s'inscrire de façon dynamique dans la grande région Alsace-Champagne Ardennes-Lorraine.

Il a tous les atouts pour tirer son épingle du jeu :

- des atouts démographiques : il est un des deux départements millionnaires de la région ;

- des atouts géographiques ensuite :

La Moselle est au cœur de la nouvelle région.

Elle est aussi très intégrée dans l'espace de coopération transfrontalière dénommée « Grande région » qu'elle forme avec la Wallonie, le Grand-Duché de Luxembourg, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat.

Nous avons eu l'occasion de mesurer avant-hier, avec le Président WEITEN, la force de ces liens lors de la cérémonie de vœux de la ministre-présidente du Land de la Sarre.

La Moselle dispose aussi d'atouts institutionnels: La direction de services de l'Etat, qui ont une importance capitale pour le développement du département, sont implantés à Metz, comme la DREAL, l'ADEME ou l'Agence de l'eau.

D'autres s'y installent, en début d'année, comme la Chambre régionale des comptes.

Je suis par ailleurs convaincu que nous allons construire ensemble une intercommunalité efficace.

J'ai rencontré hier le rapporteur général et les assesseurs de la CDCI.

La loi NOTRe nous demande de veiller à la constitution d'EPCI à fiscalité propre, capables d'animer des territoires, adaptés aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de notre temps.

Nous réunirons la CDCI, plusieurs fois avant le 30 mars. La prochaine réunion, fixée au 1^{er} février nous permettra d'examiner les résultats de la consultation engagée mi octobre sur la base des propositions faites par mon prédécesseur.

Je recevrai tous les élus qui le souhaitent et nous construirons, sans esprit de système, un schéma qui devra prendre en compte les réalités de nos territoires ruraux et la nécessité de renforcer notre armature urbaine.

En gardant à l'esprit nos objectifs commun qui sont est l'amélioration du service rendu à la population et le développement de l'attractivité du département dans une région au périmètre élargi.

Ce sont ces mêmes objectifs qui nous conduit, nous Services de l'Etat, à adapter notre organisation territoriale aux besoins des usagers.

La Moselle est sur ce point un département précurseur, avec la fusion d'arrondissements et de sous-préfectures. La dernière fusion en date est celle des arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins, effective depuis le 1^{er} janvier 2016.

Cela ne conduit pas un effacement de l'Etat, bien au contraire : dans quelques semaines sera inaugurée la Maison de l'Etat, à Château-Salins.

C'est une réponse de proximité, le maintien d'une offre de services publics dans un territoire essentiellement rural. Elle accueillera des services déconcentrés de l'Etat mais aussi des opérateurs et des services des collectivités locales.

Les effectifs vont progresser avec l'arrivée de nouveaux services.

Mais nous ne nous arrêterons pas là. Nous allons mettre en œuvre avant la mi 2017, avec le président du conseil départemental, le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, prescrit par la loi NOTRe.

Nous allons lancer dans les prochaines semaines les travaux de diagnostic et de propositions.

Mesdames et Messieurs les Maires, je veux ici saluer le rôle déterminant que vous jouez pour faire vivre la démocratie au plus près de nos concitoyens.

Votre sens du devoir et votre engagement désintéressé au service de nos concitoyens force l'admiration.

Je serai à vos cotés notamment, dans l'exercice de notre responsabilité commune en matière de sécurité et de gestion de crise.

Je sais aussi pouvoir compter sur l'ensemble des fonctionnaires en poste dans ce département. Je voudrais saluer ici votre dévouement :

- vous qui, jour après jour, donnez corps aux principes républicains d'égalité, de neutralité et de laïcité,
- vous qui mettez en œuvre sans relâche les politiques publiques qui permettent de renforcer les solidarités humaines et territoriales.

Vous l'avez compris en ce début d'année 2016, je souhaite en Moselle, un Etat présent, réactif et incarné par le préfet, par les sous-préfets, par les chefs de services, permettant à chacune et chacun de construire des projets individuels ou collectifs et surtout de les conduire à terme.

Je vous remercie.